

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Programme détaillé	3
- Programme par matière	3
Informations diverses	4
- Liste des bacheliers proposant cette mineure	4
- Conditions d'admission	4
- Formations ultérieures accessibles	4
- Gestion et contacts	4
- Infos pratiques	4

Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La mineure en gestion préparatoire au master en sciences de gestion vous offre :

- une formation de base dans les principales disciplines des sciences de gestion,
- les pré-requis supplémentaires pour accéder au master en sciences de gestion, moyennant un complément de formation de 15 crédits en master.

Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Cette mineure en gestion vise à fournir à tout étudiant une formation de base dans les principales disciplines des sciences de gestion. Pour les étudiants ayant déjà acquis par leur majeure une formation suffisante en droit, économie, sciences humaines et sociales et méthodes quantitatives, elle permet d'acquérir les pré-requis supplémentaires pour accéder au master en sciences de gestion, moyennant un complément de formation de 15 crédits en master. Par le choix de cette mineure, les bacheliers de la faculté des sciences économiques, sociales et politiques peuvent se préparer au master en sciences de la gestion.

PROGRAMME DÉTAILLÉ

Programme par matière

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2014-2015

⊕ Activité cyclique dispensée en 2014-2015

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2014-2015

‡ Activité de deux ans

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

2 3

○ Cours fondamentaux (10 crédits)

○ LECGE1224	Statistique en économie et gestion II	Jan Johannes, Catherine Timmermans (supplée Jan Johannes)	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x
○ LECGE1337	Mathématiques avancées et fondements d'économétrie	Françoise Lefèvre	30h+15h	5 Crédits	2q	x	x

○ Cours relevant de la discipline de la gestion (20 crédits)

○ LECGE1213	Marketing	Nicolas Kervyn de Meerendré	30h+15h	4 Crédits	1q	x	x
○ LECGE1223	Gestion de la production et des opérations	Pierre Semal	30h	4 Crédits	1q	x	x
○ LECGE1315	Stratégie d'entreprise	Vincent Meurisse, Nicolas Neysen, Alain Vas	20h+10h	4 Crédits	1 ou 2q	x	x
○ LECGE1332	Finance	Philippe Grégoire	30h+15h	4 Crédits	1q	x	x

○ Cours au choix

Un parmi

⊗ LECGE1317	Théorie des organisations	Matthieu de Nanteuil	30h	4 Crédits	1q	x	x
⊗ LECGE1321	Management humain	Nathalie Delobbe	30h+15h	4 Crédits	2q	x	x

Informations diverses

LISTE DES BACHELIERS PROPOSANT CETTE MINEURE

- > [Bachelier en sciences humaines et sociales](#) [prog-2014-huso1ba]
- > [Bachelier en sociologie et anthropologie](#) [prog-2014-soca1ba]
- > [Bachelier en information et communication](#) [prog-2014-comu1ba]
- > [Bachelier en sciences politiques, orientation générale](#) [prog-2014-spol1ba]

CONDITIONS D'ADMISSION

Cette mineure est accessible exclusivement aux étudiants des programmes de bachelier organisés par la Faculté ESPO, autres que les étudiants du programme de bachelier en Sciences économiques et de gestion.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Erreur de transformation xhtml vers fo pour 'formations_accessible' erreur=org.xml.sax.SAXParseException; lineNumber: 279; columnNumber: 10; Des guillemets ouvrants sont attendus pour l'attribut "{1}" associé à un type d'élément "type".

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure SESP

Acronyme	SESP
Dénomination	Bureau du premier cycle
Adresse	Place Montesquieu, 1 bte L2.08.08 1348 Louvain-la-Neuve Tél 010 47 41 16 - Fax 010 47 45 61
Secteur	Secteur des sciences humaines (SSH)
Faculté	Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Commission de programme	Bureau du premier cycle (SESP)

Responsable académique du programme : [Manuel Kolp](#)

Personnes de contact

Responsable administrative : **Marie Lefevre**

INFOS PRATIQUES

Inscription à la mineure

1. Modalité d'organisation

Les cours des mineures sont placés en journée, le mardi matin, le mercredi et le jeudi toute la journée et le vendredi matin.

[Modalités](#) d'inscription: 1er cycle

2. Admission à la mineure

Non pertinent.

3. Inscription à la mineure

En deuxième année

Une inscription en deuxième année du programme de bachelier via le web, permet d'enchaîner directement avec l'inscription à l'option. (L'étudiant doit d'abord être inscrit en deuxième année avant de s'inscrire à une option)

Si ce moyen n'est pas utilisé, l'étudiant à accès à l'inscription à l'option via son bureau virtuel (accéder au portail UCL, s'identifier, cliquer sur "mon bureau", ...).

L'étudiant qui recommence sa deuxième année est automatiquement ré-inscrit.

En troisième année

Lors de leur inscription en troisième année du programme de bachelier, les étudiants sont automatiquement inscrits à la seconde partie de l'option suivie en deuxième année. Il en est de même pour les étudiants qui recommenceraient leur troisième année.

Toute demande de dérogation à cette règle est à présenter au conseiller aux études du programme de bachelier suivi.

4. Suivi de l'inscription à la mineure

Le suivi de la demande d'inscription à la mineure peut être effectué via l'application d'inscription disponible sur le web.

5. Modification de l'inscription à la mineure

L'étudiant qui désire modifier son choix doit consulter son conseiller aux études de sa faculté d'origine.

Horaire des cours

1. Consultation de l'horaire des cours

<https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>

2. Résolution de conflits horaires

A l'entrée de la deuxième année du programme de bachelier, l'étudiant établit son horaire de sa deuxième et troisième année en tenant compte des horaires de la mineure.

Si il y a un conflit d'horaire, plusieurs solutions sont possibles :

Reporter des cours :

En cas de conflit en deuxième année (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut demander à reporter un des deux cours à l'année suivante, en tenant compte des séquences de cours (pré-requis). Le cours à reporter peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, en troisième année, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses reports de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

Anticiper des cours :

En cas de conflit en troisième année (cours de la majeure/ et cours de l'option), l'étudiant peut anticiper un des deux cours. Le cours à anticiper peut être le cours de la majeure ou le cours de l'option.

Il n'est pas obligatoire de suivre les 15 crédits de l'option chaque année. Chaque année d'études doit comporter idéalement 60 crédits. L'étudiant doit équilibrer son programme des deux années de manière optimale de façon à acquérir, en troisième année, 30 crédits d'option et 150 crédits de majeure.

L'étudiant doit demander l'accord du conseiller aux études pour ses anticipations de cours à l'année suivante. Celui-ci vérifiera ainsi l'équilibre du programme des deux années.

Assumer le conflit d'horaires :

L'étudiant peut dans certains cas bénéficier d'alternatives pédagogiques pour un cours en conflit et dès lors ne pas être présent au cours.

Quand l'étudiant ne peut assister au cours, il doit obtenir l'accord préalable de l'enseignant.

Les informations sur les alternatives pédagogiques, si celles-ci existent, sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Trouver un cours équivalent qui ne provoque pas de conflit d'horaires :

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus). L'étudiant doit demander l'accord préalable au conseiller aux études pour le choix de ce cours équivalent.

inscription aux activités de la mineure

1. Information sur les pré-requis

Cette information est disponible dans le programme détaillé de l'option (ci-dessus).

2. Inscription aux activités du programme de la mineure

L'inscription aux activités (aux cours) de l'option se fait en même temps que l'inscription aux activités (cours) de la majeure.

L'inscription aux cours est réalisée en utilisant un menu spécifique dans le bureau virtuel de l'étudiant(e).

Ce menu sera disponible dans le courant du mois de septembre.

3. Obtention du "visa" du responsable de la mineure

Le secrétariat du 1er cycle se chargera des démarches en cas de demande de "visa".

Supports disponibles

1. Informations sur le service cours

Les informations utiles seront données au cours.

2. Consultation du tableau des supports disponibles pour chaque activité

Les informations utiles sont disponibles dans chaque descriptif de cours du programme détaillé (ci-dessus).

Organisation des examens

1. Inscriptions aux examens

L'inscription aux examens suit la même procédure que l'inscription aux examens des cours de la majeure.

2. Consultation des horaires d'examens

Les examens des cours des options se déroulent dans une semaine spéciale de la session, ceci pour éviter les conflits d'horaires.

La grille des horaires est disponible sur le site WEB : <https://www.uclouvain.be/espo-mineures.html>